

VOTRE JOURNAL DE QUARTIER

"La Page", journal de quartier dans le 14^e, est publiée par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Elle est ouverte à tous et toutes : vous pouvez vous joindre à nous, nous envoyer vos articles ou vos informations (BP53, 75661 Paris cedex 14), ou téléphoner au 01.45.41.75.80 (répondeur).

La Page

du 14^e arrondissement

Du Mont Parnasse au Mont Rouge

N° 41 - 8F

Violences rue Losserand

PLAISANCE APRES COUP

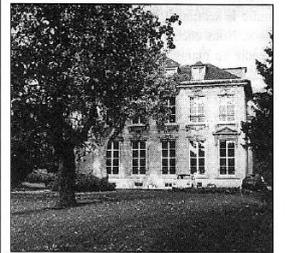
Cet automne, le sud de la rue Raymond-Losserand a connu plusieurs incidents graves (un viol, des affrontements entre jeunes filles, des coups de feu tirés dans une église...). Tout ce qu'il faut pour alimenter les rubriques faits divers des quotidiens ; pas de quoi, cependant, ruiner la dignité d'un quartier et de ceux qui y vivent... A "La Page", refusant d'emboucher les trompettes du spectaculaire, nous avons préféré saisir cette occasion pour recueillir les sentiments d'habitants et d'acteurs de la vie locale. *Éléments pour un diagnostic social.* (pages 2 à 5)



Photo Patrick Beaupré

FOYER DES ARBUSTES

Le scandale du foyer pour travailleurs immigrés de la rue des Arbustes continue. La pollution par l'amiante, qui menace la santé des résidents, s'ajoute au délabrement du bâtiment. (p. 7)

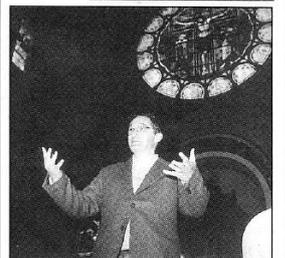


SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

De Victor Hugo aux livres électroniques, la Société des gens de lettres, installée dans l'hôtel historique de Massa, assure depuis cent cinquante ans la défense des droits d'auteurs. (p. 8)

AVOIR 12 ANS RUE D'ALEZIA

Trois jeunes filles parlent de leur vie quotidienne : leurs difficultés, leurs regrets, mais aussi de ce qui les attache à leur quartier. (p. 2)



UN CURE DANS LA CITE

Fraîchement nommé vicaire de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, Patrice Vivarès a très vite dû faire face à la réalité du quartier. Il répond à nos questions. (p. 5)

1988-1998

Dix ans, ça va se fêter !

EN décembre 1988 paraissait le premier numéro de "La Page". A l'origine de cette feuille de chou de quatre pages prétendant rendre compte de la vie du quartier, une poignée de passionnés du 14^e... Stop! Nous n'allons pas vous refaire ici l'histoire de "La Page". Cela dit, c'est vrai, si nous nous en tenons aux dates, nous devrions célébrer avec ce numéro le dixième anniversaire de votre journal. Mais voilà, à rebours d'une mode qui veut plutôt que l'on anticipe les anniversaires et les commémora-

tions, nous avons pour notre part choisi de reporter les festivités aux prochains beaux jours, c'est-à-dire au printemps 1999.

Les membres de l'équipe ont commencé à plancher sur le sujet, et les idées foisonnent. Nous ne pourrions sans doute pas les mener toutes à bout ; nous vous les soumettons cependant, en espérant qu'elles pourront s'enrichir de vos critiques et, surtout, de vos initiatives.

Au "programme", donc, en vrac : un numéro spécial, une parade, une nouvelle maquette,

une course à pied, une enquête auprès des lecteurs, une soirée dansante, un banquet, une autodissolution, une campagne d'abonnement, un jeu de piste, une augmentation de prix, un débat sur la vie de quartier, un site Internet, une vitrine chez nos dépositaires, une pêche au raton-laveur...

Nous referons le point sur tous ces projets dans les semaines à venir, n'hésitez pas à nous contacter pour y mettre votre grain de sel.

L'Equip'Page

RENCONTRER "LA PAGE"

"La Page" reçoit ses lecteurs, chaque premier mercredi du mois, entre 18 heures et 20 heures, dans la boutique du 91 rue Pernety, aimablement mise à notre disposition par l'association Archimède. Vous pourrez y faire connaissance avec des membres de l'équipe, trouver d'anciens numéros du journal, vous abonner... Prochains rendez-vous : le 2 décembre, le 7 janvier et le 4 février. Nous comptons sur votre présence.

Dz foljo 29598

COMITE DES RESIDENTS DE PLAISANCE-PERNETY

PASCAL FORT: "Les 59 000 habitants de Plaisance ne disposent même pas d'une maison de quartier."

Pascal Fort préside depuis 1994 l'Association du comité des résidents de Plaisance-Pernety. Il a conçu un projet de centre d'animation pour le quartier.

Quel est l'action de votre association ?

Pascal Fort. Nous avons pour objet de participer à l'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité à Plaisance. Notre association rassemble une cinquantaine d'amicales d'immeubles dans le quartier, et cela afin de lutter contre le sentiment d'isolement et d'impuissance. Nous encourageons les habitants à se prendre en mains, en créant leur amicale de locataires. Nous leur apportons un soutien logistique et les conseillons sur les démarches à effectuer. Nous intervenons auprès des élus et des bailleurs, et nous travaillons en partenariat avec la police, les services sociaux, les éducateurs de rue et les établissements scolaires. Nous faisons également un très gros travail en direction des locataires accumulant les loyers impayés. L'Opac (office d'HLM de la Ville) effectue une permanence une fois par semaine dans nos locaux du 93 rue Pernety, afin de trouver avec les personnes des solutions d'échelonnement. Nous suivons ainsi une dizaine de familles en difficulté. Je tiens à dire qu'à peu près un tiers des personnes qui se rendent à notre permanence sont confrontées à de graves difficultés financières. Ces gens sont souvent dans un grand état de souffrance. Nous tentons de leur apporter soutien et orientation. Nous pensons souvent que nous effectuons un travail qui devrait prendre à sa charge la municipalité, on nous appelle d'ailleurs souvent "la Mairie bis". Une mairie sans grands moyens.

Quel sont vos moyens ?

P.F. Nous avons la chance d'avoir un local mis à notre disposition par l'Opac pour un franc symbolique. Les assurances et autres frais afférents sont à notre charge. Nous avons touché une subvention de 6000F de la Ville de Paris en

1997. Notre budget est de 40000F par an. Nous sommes financièrement "très juste", ce qui nous oblige à passer beaucoup de temps à courir après les adhérents pour recouvrer les cotisations.

Quelles relations entretenez-vous avec vos différents porteurs ?

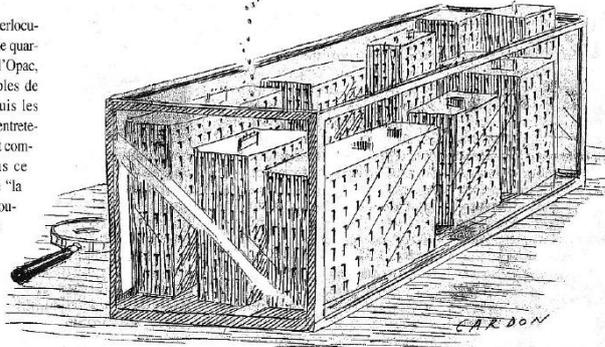
P.F. Tout d'abord, nos premiers interlocuteurs sont les bailleurs sociaux. Dans le quartier, on peut citer, la Sagi, la Sageco, l'Opac, 3F, Terres et familles. Ces ensembles de logements sociaux construits depuis les années 50 n'ont pas toujours été bien entretenus. De nombreuses dégradations sont commises et rarement réparées. Dans ce domaine, permettez moi de dire que "la merde attire la merde". Nous avons souvent le plus grand mal à leur faire engager des travaux. Notre rôle est de réussir à établir un dialogue constructif avec eux. Je peux vous dire qu'ils ne sont pas toujours habitués à écouter les habitants. Pourtant ils connaissent mieux que quiconque leurs immeubles. Nous sommes également en étroite liaison avec les services sociaux. J'entends souvent leur travail mis en cause, et je trouve cela très injuste. Leur fonction n'est pas facile du tout. Ils se trouvent en permanence dans l'urgence et font vraiment ce qu'ils peuvent. Concernant la police, je trouve que le travail du commissaire de Lefte, nouvellement arrivé à ce poste, est remarquable. La pratique du "ni tout répression ni tout prévention", donne de très bons résultats. Mais les juges ne suivent pas toujours, et les mêmes délinquants ressortent souvent bien vite de prison. Nous entretenons un contact permanent avec les élus municipaux, toutes tendances confondues.

Que pensez-vous des récents faits divers survenus dans le quartier ?

P.F. J'ai été scandalisé par l'amalgame orchestré par les journalistes entre trois affaires : le viol, la bagarre rangée et la fusillade dans l'église. On a, de manière abusive, montré la communauté gitane du doigt. Comme partout il y a de bons et de mauvais éléments, mais l'histoire de



CITÉS: ASSEZ D'ENTOMOLOGIE



Dessin de Cardon paru dans "Le Canard enchaîné".

cette prétendue guerre de gangs est absurde. Personne n'en connaît réellement les fondements. A la suite des événements, notre association a organisé une table ronde avec différents acteurs du quartier. Il en est ressorti trois idées importantes : les éléments perturbateurs qui sévissent dans le quartier ne sont cautionnés par personne ; les parents de ces jeunes n'ont bien souvent plus aucune prise sur leurs rejetons ; les habitants de Plaisance aspirent à vivre en paix et en harmonie. Nous avons également rencontré la municipalité, à qui nous avons présenté plusieurs propositions concrètes pour améliorer la situation. Lors de cette réunion, la Mairie du 14^e a démontré sa méconnaissance des problèmes du quartier Plaisance et une grande arrogance à l'encontre de la population. Pour inverser la tendance, une prise de conscience des élus de la majorité est absolument indispensable. Ils doivent cesser leurs déclarations de bonnes inten-

tions rarement suivies d'effet et se décider à doter enfin le quartier Plaisance de plusieurs centres d'animation à la mesure des besoins de la population.

Que pensez-vous de l'évolution sociale de notre quartier ?

P.F. Je pense que la situation sociale ne se dégrade pas plus qu'ailleurs. Nous sommes dans un secteur où depuis les années 60, une centaine d'immeubles à vocation sociale ont été concentrés. Beaucoup de familles modestes vivent en surnombre dans des appartements pas toujours en bon état. Un enfant sortant de l'école a le plus grand mal à faire ses devoirs entre la télévision et ses frères et sœurs : il se retrouve rapidement à traîner dans la rue. Et là, rien ne lui est proposé : aucune maison de quartier, très peu d'activités. L'école de la rue prime inexorablement sur celle de la République. C'est la voie royale de l'échec scolaire. Les associations menant des activités d'accompagnement scolaire sont très importantes pour pallier ces carences, mais leur action n'est pas assez sout-

LE PROJET DE L'ACRPP

L'Association du comité des résidents de Plaisance et Pernety (ACRPP) agit depuis trois ans pour la construction d'un centre d'animation dans le quartier. Le projet est un centre polyvalent accueillant une population de tous âges et de tous horizons. Réparties sur quatre étages de 500 m² chacun, des activités musicales, sportives et culturelles seraient ainsi accessibles à tous. Le terrain idéal se trouve au 181-183, rue Vergingeforix : sa nature (796 m² constructibles au sol appartenant à la Ville de Paris, accolés au groupe scolaire Maurice-Rouvier) se prête tout à fait à la construction d'un centre d'animation.

Le budget de fonctionnement d'un tel projet est d'environ 3 millions de francs par an, dont 1 million sous la forme de subventions, cotisations, et autres dons... Reste donc à trouver les 2 millions manquants. L'organisation des lieux et le planning des activités seraient confiés aux représentants des associations et la gestion à des professionnels.

La mairie de Paris a suivi ce projet depuis le début et se montre intéressée, mais les bons conseillers apparaissent souvent moins intéressés quand il s'agit de payer.

Hélène Garner

ne. Les 59000 habitants de Plaisance ne disposent même pas d'une seule maison de quartier pour développer des projets éducatifs et culturels. La situation dans certains ensembles de logements est pourtant très préoccupante. Les exactions de bandes de jeunes délinquants rendent la vie impossible à de nombreux habitants. Certains, quand ils le peuvent, se résignent à démolir, comme cela est en train de se passer en ce moment dans les immeubles du carré Plaisance. Si rien n'est fait, le quartier va doucement se transformer en ce que l'on peut appeler un ghetto. **Propos recueillis par René Dutrey** ACRPP: 93, rue Pernety, tél. 01.40.44.50.05.

225-229 rue d'Alésia

PAROLES DE JEUNES FILLES

Dans "La Page" n° 37, nous avons rencontré des habitantes de la cité du 225-229 rue d'Alésia, qui déplorait les nuisances provoquées par des jeunes de leur immeuble et du quartier (bruit, saleté, agressions verbales, vandalisme...) et le sentiment d'insécurité qui en résultait. Pour ce numéro, nous avons rencontré trois jeunes filles âgées de 11 à 13 ans, qui habitent les mêmes bâtiments et qui bénéficient du soutien scolaire au Moulin.

SAMIA, ASSIA et ZAKIA sont originaires d'Algérie (de Kabylie, plus précisément) où elles ont passé leurs vacances, mais elles ont toujours vécu dans ce groupe d'immeubles. Elles sont scolarisées au collège François-Villon, en 6^e ou en 5^e, où elles réussissent bien, elles ont participé aux ani-

mations organisées par les libraires du Marque-Page (spectacle de Rap Fontaine, Halloween...).

Pour Samia, il y a dans sa cité des gens sympas et d'autres qui "ne nous aiment pas". Ceux-là la découragent de rester le week-end dans la cour de son immeuble. Auparavant, elle y discutait avec ses copains, elle y faisait du vélo ou du roller, jouait à cache-cache ou à la paume avec une balle de tennis sur un mur. Avant 1993-94, il y avait même des balançoires, des toboggans et des tourniquets. Mais des plaintes ont été adressées au bailleur, la société Terres et familles, à cause du bruit que les enfants faisaient, et les jeux ont été retirés. Samia voudrait qu'on les remette. "On n'a plus le droit de jouer, on dirait que c'est une maison de retraite."

PROPOS RACISTES

Samia reconnaît que, parfois, elle manque de respect envers les adultes ou des personnes âgées qui lui disent : "Il y a des pistes cyclables" (comme autre terrain de jeu que la cour), mais elle ne supporte pas que ceux-ci fassent deux poids deux mesures et rendent les jeunes de l'immeuble seuls responsables de toutes les nuisances. "Quand ce sont les grands qui jouent au foot en haut, ils ne sortent pas."

Pour Assia, la vie se résume ainsi depuis la rentrée : "école, maison, Moulin". Le week-end, "on s'ennuie chez nous". La cour n'est pas

faite "pour décorer", on a le droit d'y jouer. Mais quand on est dans la cour, "des vieilles dames nous disent qu'elles vont appeler la police", d'autres adultes prennent des photos, font des films pour les montrer à la police et "nous gueulent dessus". Certains tiennent des propos racistes envers les Algériennes ("Retournez dans votre pays pour vous faire égorger", aurait dit l'une d'elles à une fille en roller). De plus, des groupes de jeunes gens du quartier utilisent la cour et les immeubles comme lieux de rendez-vous, ils "viennent faire la pagaille" avec des filles et "on reçoit des menaces d'expulsion de Terres et familles". Assia aimerait elle aussi que l'on réinstalle des balançoires dans la cour, mais les locataires refusent de financer cette opération.

La troisième, Zakia, dénonce elle aussi les regroupements de jeunes gens et filles de l'immeuble et du quartier : ils "s'incrusteront" jusqu'à 1 heure du matin, "ils cassent tout", ils empêchent parfois les gens de rentrer, les jeunes (mais "je me défends", dit-elle) comme les personnes âgées qui lui font pitié. Zakia ne désire pas jouer dans la cour. Sa mère et des personnes âgées pour lesquelles elle fait des commissions lui ont expliqué que les enfants devaient rester dans les appartements... Zakia ne s'ennuie pas pour autant : elle "fait" de l'ordinateur, elle regarde la télévision, elle nourrit sa tortue, elle lit, elle arrose les plantes, elle aide sa mère...

Laurence Croq

AU MARQUE-PAGE

Ratus et le plaisir de lire

LA MI-OCTOBRE a été bien chargée pour Alain et Joëlle Houdinet, les libraires du Marque-Page (195 bis, rue Raymond-Losserand). Le mercredi 14, ils ont organisé avec succès, pour la deuxième année consécutive, un défilé d'Halloween avec une centaine d'enfants du quartier. La fête s'est terminée dans un local attenant à l'église Notre-Dame-du-Rosaire prêté par la paroisse, contribuant ainsi à faire oublier les récents événements. Le samedi 17, dans le cadre de l'opération "Lire en fête", ils recevaient Olivier Vogel, le dessinateur de Ratus, personnage d'un manuel de lecture et de petits romans pour les 6-12 ans (éd. Hatier).

A cette occasion, les deux libraires ont remis les prix du concours de dessin auquel 85 enfants (dont une quarantaine d'élèves de CP de l'école

Charles-de-Foucauld) avaient participé : les meilleurs dessins de chaque classe d'âge ont gagné deux places pour le spectacle d'Astérix offertes par "Le Parisien". Le succès du personnage de Ratus tient, selon une enseignante qui avoue être une fan, à l'humour des histoires qui sont morales sans pour autant être pontifiantes. En tout cas, le grand nombre d'enfants venus faire dédicacer un livre et attendant silencieusement qu'Olivier Vogel dessine Ratus sur la page de garde était impressionnant.

L.C.

Emmanuelle Seneclauze (7 ans) et Vincent Lemas (7 ans 1/2) : deux des vainqueurs du concours de dessin "Ratus se déguise", organisé par la librairie du Marque-Page.



FLORIMONT

MÉLIE REINETTE: "Il faut rétablir le contact, susciter les envies."

Mélie ReINETTE est présidente de l'association Florimont, créée en mars dernier afin de sauvegarder certaines des activités remises en cause par la fermeture du centre social Notre Maison, rue Olivier-Noyer.

Depuis combien de temps êtes-vous impliquée dans le quartier ?

Mélie ReINETTE. J'habite le quartier depuis trente ans. Je faisais déjà de l'alphabétisation dans le 18^e arrondissement et il y a deux ans, j'ai eu envie de m'impliquer dans mon quartier. J'ai donc rejoint l'équipe de bénévoles d'alphabétisation de Notre Maison.

Comment qualifiez-vous le climat social dans le quartier et que diriez-vous des derniers événements ?

M.R. Le me sens très bien ici et en sécurité. Je connais les jeunes de mon immeuble et de ma rue, je les ai vus grandir. Quant aux événements

Quels sont vos interlocuteurs ?

M.R. La Caisse d'allocations familiales, la Dases (direction des Affaires sanitaires et sociales), le Fonds d'action sociale, la Fédération des centres sociaux. Notre objectif : la reconstruction d'un centre social.

Quels sont vos moyens ?

M.R. Pour le moment, ils sont essentiellement humains ; de nombreux bénévoles permettent la continuité d'activités. En ce qui concerne les locaux, nous sommes donc accueillis par le Cepije, et nous venons d'obtenir une nouvelle salle dans la cité de l'Eure grâce à l'association des habitants.

Quels sont vos besoins ?

M.R. C'est très simple : trois cents mètres carrés. Les locaux dont nous disposons sont insuffisants et trop dispersés pour le développement de notre projet. Il faudrait pouvoir reprendre le centre aéré du mercredi qui accueillait trente à quarante gosses. Il faut pouvoir redémarrer un atelier théâtre pour les enfants, qui existait déjà au centre Notre Maison. Je voudrais aussi commencer un atelier d'écriture et, pour ça aussi, il nous faut une salle. Je suis sûre qu'un atelier d'écriture pour



de la rentrée, il n'y a rien à commenter. Je regrette d'autant plus la fermeture du seul centre social de l'arrondissement.

Que faut-il faire pour améliorer la situation ?

M.R. Le problème est immense. Les jeunes n'ont pas de possibilités. Un métier, quel métier ? Des loisirs, quels loisirs ? Des passions ? Qu'est-ce qu'on leur offre qui puisse les passionner ? Il faut rétablir le contact, valoriser les capacités, susciter les envies : envie d'apprendre, de s'ouvrir, d'écouter. Il faut pouvoir les accompagner, proposer des activités, les sortir des multiples isolements dans lesquels ils se trouvent dans tous les actes de leur vie. C'est ce que Florimont et d'autres associations du quartier tentent de mettre en œuvre.

Travaillez-vous avec les autres structures agissant dans le 14^e ?

M.R. Oui, avec le Centre paroissial d'initiative jeunesse (Cepije), rue du Moulin-Vert, qui héberge certaines de nos activités. Nous travaillons très étroitement avec Migrants-Plaisance pour l'alphabétisation. Nous sommes aussi en relation avec d'autres associations du quartier.

LA MAIN A "LA PAGE"

Il y en a qui signent des articles, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, font des photos, recherchent des publicités, diffusent le journal, le vendent sur les marchés, etc.

La Page n°41, c'est : Jean-Paul Armangau, Jacques Blot, Jacques Bosc, Pierrick Bourgault, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, Laurence Croq, Jeanne Duracher-Samah, René Dutrey, Marie-Françoise Fourmont, Hélène Garner, Béatrice Hamer, François Heintz, Agnès Hillion, Chantal Huret, Imagem et Adela, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Pierre Lada, Dominique Lebleux Nicolas Liébault, Philippe Minard, Bruno Négroni, Muriel Rochut, Florence Ruzé, Omar Shifi...

LE MOULIN

JEAN-LOUIS LAMBERT: "N'enfermons pas les jeunes dans la délinquance."

Jean-Louis Lambert est responsable de l'association le Moulin, située au cœur des logements sociaux du Moulin-de-la-Vierge.

Quelle est l'action de votre association ?

Jean-Louis Lambert. Le Moulin accueille maintes formes d'expression de la cité, aussi bien les enfants, les jeunes, les associations de parents que les associations de résidents. Nous proposons par exemple à une cinquantaine d'enfants un accompagnement scolaire. Un après midi par semaine, il y a un accueil halte garderie. Et avec l'association Ciloé, ce sont des ateliers d'éveil (peinture, modelage, musique-rythmie) pour les enfants de 4 à 9 ans. Il y a également des ateliers théâtre pour tous les âges. Pour moi, une représentation significative du Moulin a été faite lors du reportage de La Cinquième consacré aux mal-logés de la rue de Gergovie (1995). On y voyait les deux jeunes "contrats emplois solidarité" de la cité, un gitan et une beurrite, en séance d'accompagnement scolaire de plusieurs gamins africains...

Comment a été créé le Moulin ?

J.-L.L. A l'initiative de parents d'élèves de l'école Maurice-Rouvrier, pour lutter contre la "ghettoïsation" de l'école. Des actions ont été lancées avec l'Ecole des parents et des éducateurs, qui ont abouti à la création du Moulin. A Maurice-Rouvrier, il y avait alors à peu près quatre gitans par classe. Cela posait problème pour les sorties en classes vertes, car les enfants gitans ne pouvaient partir sans leur famille. Et à l'école, il était impossible de répartir sur d'autres classes les gamins en rade. Il nous est donc arrivé, en négociant avec les vétérans et la Caisse des écoles, de faire embaucher comme accompagnateurs des membres de leurs familles, maman et grand-frère, pour permettre

à tout le monde de partir. L'école Maurice-Rouvrier dispose aujourd'hui de moyens remarquables, d'une équipe pédagogique et d'équipements exceptionnels. Malgré ce contexte, de nombreux parents continuent à la fuir, et certaines classes tournent en sous-effectif ; cela laisse peser des menaces de fermeture académique. L'effet de "ghettoïsation" est tenace...

Quels sont les moyens dont vous disposez ?

J.-L.L. Nous avons 150 m² en bas de l'une des tours du Moulin-de-la-Vierge. Ils nous sont loués par l'Opac sous forme d'un bail commercial. Une quinzaine de bénévoles s'y relaient chaque semaine, dont de nombreux paroissiens de Notre-Dame-du-Rosaire. Sans l'acharnement des bénévoles, il n'y aurait pas d'activité. Le budget mensuel est de 10 000 F par mois, ce qui veut dire que l'on ne peut employer qu'un permanent à mi-temps.

Qui sont vos partenaires ?

J.-L.L. Les écoles et les associations de parents, les autres associations du quartier dont les paroisses. Les relations avec les services sociaux se tendent et se distendent selon leurs responsables. Je ne peux m'empêcher de déplorer la bureaucratie des services sociaux. Il n'y a aucune relation entre les assistantes sociales scolaires du primaire et du secondaire, ni avec celles des secteurs. Un problème à chaud, tu mets trois mois pour obtenir une intervention.

Les mutations successives empêchent un travail de fond. Les services sociaux ne profitent donc souvent qu'aux assistés professionnels car beaucoup de familles réellement dans le besoin mettront leur point d'honneur à ne pas quémander. Il faut donc aller à la rencontre des gens, est-ce trop demander à un service public ? J'ai été très heureux de voir les comités de résidents s'impliquer positivement dans la vie du quartier. De nombreuses manifestations conviviales et d'échanges d'informations ont été organisées. Mais l'action de certains, les années passant, s'est totalement rétréci sur les problèmes de sécurité, avec quasi incitation à la délation organisée. Si vous traitez systématiquement de voyou chaque jeune qui vous bouscule ou envoie un ballon de travers, il risque aussi sûrement de vous traiter à son tour de vieux con... Et si à partir de cette investive vous faites de grandes paraboles sur les incivilités, on ne va que généraliser la psychose. On ne peut mettre tous les jeunes dans le même sac. Les crises d'adolescence sont le lot de tout chemin vers la maturité. Ne les enfermons pas dans la délinquance.

Que pensez-vous des récents événements violents qui se sont déroulés dans le quartier ?

J.-L.L. Quand j'entends dire que tout allait bien et que c'est devenu l'enfer, cela me laisse rêveur, et l'histoire de la création de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, en 1910, en est une référence : elle a été initiée dans un but social, parce que le quartier, c'était la "zone". L'année dernière, une quinzaine de gitans scolarisés au collège François-Villon ont demandé une dérogation : la cohabitation avec la "bande" du boulevard Brune leur était devenue impossible. L'académie a accordé la dérogation et ils ont tous atterri à Giacometti. Cela a accentué la tension dans ce collège, et ce n'est pas étranger aux problèmes auxquels il se trouve confronté aujourd'hui. La flambée médiatique qui a suivi les faits divers a eu un effet négatif sur notre

Que pensez-vous de la poillotte d'animation menée dans l'arrondissement ?

J.-L.L. Dans les années 70, il existait une maison des jeunes et de la culture (MJC) à la porte de Vanves. Cet équipement fonctionnait très bien et rassemblait beaucoup de monde. Comme dans beaucoup de MJC, le conseil d'administration était d'une sensibilité politique plutôt à gauche. Le gros boulot de la Mairie a été de casser cette structure afin d'en recréer une à son initiative, le centre Marc-Sangnier. Pendant des années, cet équipement a été une coquille vide ; il s'offrait une jolie plaquette sur papier glacé, mais peu d'activités s'y déroulaient réellement... Aujourd'hui, les activités existent, mais elles sont souvent trop élitistes. La disparition du centre social Notre Maison et les incertitudes de reprise d'Adele 14 qui ont révélé l'inconsistance de la coordination sociale sur le 14^e m'incite à souligner les actions persistant au cœur des logements sociaux de l'ouest de l'arrondissement : le Lorem, dans la cité des Mariniers, l'antenne de la Caisse d'allocations familiales dans la cité des Jonquilles, et l'arrivée de huit "grands-frères" de la fondation RATP opérant de 16 heures à 23 heures sur le quartier à partir de leur base cité Blanche, en face de l'aumônerie François-Villon.

Que faudrait-il faire pour que cela change ?

J.-L.L. Il faut des maisons de quartier pour soutenir les actions associatives, il faut une volonté publique d'insertion et de prévention. L'épisode sanglant de l'église, s'il met l'accent sur les accueils paroissiaux (Florimont au Cepije de Saint-Pierre-de-Montrouge et le Moulin en relation avec Notre-Dame-du-Rosaire), ne saurait laisser la société civile inopérante face aux besoins de centres d'accueil et d'animation, et face à la nécessité de soutenir le tissu associatif.

Propos recueillis par R.D.

Le Moulin : 23 bis, rue du Moulin-de-la-Vierge, tél. 01.45.43.79.91 (permanences de 17 heures à 19 heures).



"C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le monde à sa température normale. Si la jeunesse se refroidit, le reste du monde clique des dents." Georges Bernanos (photo : Le Moulin)

L'EQUIP'PAGE

est l'association éditrice de "La Page". Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Adhésion : 50 F. Chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

PATRICE VIVARES: "Le fait d'être un quartier diversifié est une chance."

Le père Vivarès, vicaire à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, rue Raymond-Losserand, vient d'arriver dans le quartier. Il était "aux premières loges" lors de la fusillade du 2 octobre.



Pourtant, on relève bien des insuffisances.

Le père Vivarès, entre église et cité. (photo: Merrick Bourgaull)

Quelle est votre implication dans le quartier ?
Patrice Vivarès. En fait, j'ai un regard neuf et donc peu expérimenté en ce qui concerne le quartier, puisque je suis là seulement depuis le 1er septembre. J'ai été d'emblée confronté aux réalités un petit peu violentes de ce quartier, mais aussi à la réalité très sympathique de beaucoup d'autres situations. J'ai été confronté à la réalité violente puisque j'étais dans l'église lorsqu'il y a eu cette fusillade, et ça a été pour moi un événement très impressionnant, que je n'oublierai jamais. Par ailleurs, j'ai circulé dans le quartier. Je suis allé à la sortie des écoles pour sentir le climat lorsque les parents récupèrent leurs enfants, j'ai traversé les deux grands hôpitaux, Saint-Joseph et Broussais, qui sont tout de même un élément marquant de notre quartier. J'ai vu le marché du boulevard Brune, le marché aux puces de la porte de Vanves. J'ai repéré un peu toutes les grandes structures sociales du quartier Plaisance, qui correspond à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire.

Comment qualifieriez-vous le climat social du quartier ?

P.V. Je trouve que ce quartier a une grande chance : celle d'être un quartier diversifié. C'est une chance pour la relation entre les différents membres de la population : on acquiert un esprit beaucoup plus ouvert lorsqu'on est confronté à des gens qui n'ont pas la même situation sociale que vous, qui n'ont pas les mêmes habitudes que vous. Je trouve merveilleux, par exemple, la sortie des écoles, où l'on perçoit très bien les enfants d'origine très populaire et ceux des milieux plus privilégiés. Les enfants, qui ont le contact facile, ouvrent l'espace social à travers leur spontanéité dans la relation. Leur regard n'est pas marqué par les racismes, les clivages qui ensuite caractérisent bien souvent nos propres regards d'adultes. Je crois que nous sommes appelés, à travers le regard des enfants dans ce quartier, à nous connaître les uns les autres, à nous reconnaître, et à établir des relations de bon voisinage, même si telle ou telle communauté, de façon spécifique, tient à garder son identité propre.

Pourtant, on relève bien des insuffisances.
P.V. Tout à fait, mais je voudrais porter un regard positif. Il est certain que l'on a l'impression, à propos des incidents qui ont eu lieu dans l'église, que la peur a guidé la réaction de certains. Je voudrais ici dédramatiser cet incident. Surtout, dire que je n'ai pas eu peur alors que j'avais quelque chose avec un fusil en face de moi. Mais je pense que la peur, même dans des circonstances extrêmes, est mauvaise conseillère. Nous préférons aborder les personnes avec un regard de confiance. Mais nous constatons, à l'occasion de cet événement, que certaines communautés sont trop isolées du reste de la population. Il est donc important, de développer des structures de convivialité, c'est-à-dire des espaces de rencontres, des associations, des espaces de jeux, des espaces de loisirs. Il y en a déjà, je pense au Centre paroissial d'initiatives jeunesse (Cepije, rue du Moulin-Vert), à d'autres centres sociaux, mais on sent bien qu'il est important de créer les conditions de la rencontre. Cela va à l'opposé d'une politique qui serait centrée sur la répression policière ce qui ne peut qu'accentuer, d'une certaine façon, les exaspérations, les clivages, la méfiance.

Vous avez donc ressenti, depuis ces événements, une présence policière accrue ?

P.V. Oui, disons surtout que j'ai été un peu choqué par l'intervention de certains élus

nouveau dans le quartier pour les connaître. Ce que j'ai entendu du Cepije est intéressant dans la mesure où, même si c'est difficile, même s'il y a des tensions, ce centre essaye de permettre à des jeunes de prendre des initiatives, et donc de se projeter dans une action, dans une création. L'idée est très intéressante, mais cela exige, de la part des éducateurs et des accompagnateurs, beaucoup de présence pour permettre aux jeunes eux-mêmes de trouver des espaces dans lesquels ils puissent s'impliquer, sans que ce soit imposé de l'extérieur.

Etes-vous amené parfois à conseiller des parents qui veulent aider leurs enfants ?

P.V. Oui, nous sommes confrontés à des questions de soutien scolaire, et nous les dirigeons vers l'association Le Moulin. Nous sommes surtout sollicités pour des problèmes concernant les enfants.

Autrefois, les paroisses avaient des centres de loisirs et d'animation que les Eglises catholiques proposaient pour les jeunes. Afin de clarifier son action, l'Eglise s'est désengagée. Elle a estimé que ce n'était pas son rôle mais celui des pouvoirs publics, de créer ces espaces d'animation, de sport, ces colonies de vacances pour les jeunes, quitte à ce que les chrétiens des paroisses puissent s'impliquer personnellement dans ces centres.

Vos paroissiens sont-ils prêts à le faire ?

P.V. Bien sûr, mais nous avons plutôt une réponse spirituelle à apporter. Si nous arrivons, par notre conviction, à transformer l'esprit des personnes que nous contactons, je crois que nous faisons un grand travail. Nous avons publié deux communiqués, un pour les personnes de l'extérieur (voir encadré) et un autre pour les paroissiens, dans lequel nous expliquons que la foi, c'est le contraire de la peur. Dans ce communiqué, nous ajoutons : "Soyez porteurs d'espérance", parce que beaucoup de gens désespèrent un peu. Ils parlent des jeunes, des enfants qui restent analphabètes à l'école, de ceux qui sont marqués par l'échec scolaire, des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi, de ceux qui s'enfoncent dans la délinquance... Et donc, il peut y avoir, dans l'esprit, un climat de désespé-

Comment les habitants réagissent-ils ?

P.V. Certaines personnes du quartier ont un réflexe de peur, de défense, et voient plutôt la réaction sous forme de répression. Personnellement, je n'habite pas dans un immeuble difficile, et je n'éprouve pas la violence au quotidien. Sans vouloir trop jeter la pierre à ces personnes, je pense, au contraire, que nous devons valoriser le quartier à travers ses atouts : les commerces, les jardins qui ne sont pas très nombreux mais qui existent un petit peu quand même, à travers des espaces associatifs de rencontre.

Etes-vous en contact avec les structures sociales agissant dans le 14e ?

P.V. Je dois reconnaître que je suis encore trop

OUVERTURE ET ACCUEIL

Les chrétiens de Notre-Dame-du-Rosaire nous ont fait parvenir le communiqué adressé aux habitants du quartier. Extraits :

"Nous savons, pour le vivre chaque jour, qu'il n'est pas facile de vivre ensemble alors que nous sommes différents. (...)

"C'est pourquoi, sans illusions mais avec détermination, nous voulons poursuivre notre pratique de l'ouverture et de l'accueil à tous. De l'expérience que nous en avons déjà tiré, nous gardons la conviction de la nécessité pour chacun de s'engager dans la vie associative ou dans des actions de proximité pour que soient trouvées les solutions qui rendront la vie à Plaisance plus confiante et plus paisible."

rance. Mais nous, nous voudrions créer un climat d'espérance, de foi, contraire à la peur, ainsi qu'un climat d'amour. Pas un amour angélique, un amour concret : "Tu aimeras ton prochain", c'est un message qui veut dire "tu aimeras la personne que tu vois proche de toi, celle que tu rencontres dans la rue, tu n'auras pas d'ostacisme par rapport à l'étranger que tu crois dans ton quartier". Eh bien, pour nous, prêtres, dans un quartier comme celui-ci, tout en étant convaincus de la nécessité de structures conviviales, de structures associatives, notre rôle plus spécifique est de susciter, en quelque sorte, un état d'esprit marqué par la confiance, par l'espérance et par l'amour, enfin, l'amour fraternel.

Propos recueillis par J.-P.A.

Notre-Dame-du-Rosaire : 194, rue Raymond-Losserand, tél. 01.45.43.13.16.

SOLIDARITE AVEC LES SANS-ABRIS

Comme les années précédentes, le curé de Notre-Dame-du-Rosaire et une équipe de bénévoles accueillent les SDF dans une salle annexe de l'église. Ils leur permettent, trois après-midis par semaine, de bavarder au chaud autour d'un café. Ils ont besoin de café, de thé, de sucre, de gâteaux et de tickets de métro. Pensez à eux quand vous faites vos courses.

Le local se trouve au 7, cité Blanche (à côté de l'église). Il est ouvert les lundis, mercredis et vendredis, de 12 heures à 15 h 30.

156, RUE RAYMOND-LOSSERAND

Les gitans, boucs-émissaires ?

Peu après la fusillade à l'église Notre-Dame du Rosaire, le comité des résidents Plaisance-Pernety a organisé une réunion avec une dizaine d'habitants du 156 rue Raymond-Losserand et d'immeubles voisins, parmi lesquels plusieurs membres de la communauté gitane.

Echos des propos échangés.

Les gitans composent environ un quart de la population du 156, rue Raymond-Losserand. Mais l'identification de ces immeubles avec cette communauté est due au fait que c'est une population stable qui n'est pas concernée par

l'importante rotation qui affecte l'immeuble. Historiquement, ils ont été les premiers occupants de cet immeuble, en 1935, quand leur communauté, qui était jusque là installée dans la zone aujourd'hui couverte par le périphérique, y a été reléguée. De ce fait, certaines familles se transmettent le même appartement depuis trois générations. Mais l'image de la communauté gitane comme celle d'un groupe soudé avec un chef auquel tout le monde obéit et qui la représente est erronée. Elle est en fait divisée en familles et en groupes selon les classes d'âge : les jeunes, enfants et adultes avant leur mariage sont beaucoup plus turbulents que leurs aînés, qui se réunissent souvent au bar des Boulistes, rue Vercingétorix.

Les gitans dénoncent les remarques racistes de la part de certains enseignants, policiers ou habitants du quartier : quand un délit est commis par un gitan, la responsabilité de l'individu devient celle de la communauté (on ne dit pas que tel gitan a commis un délit, on dit : "Ce sont les gitans.") Avec la dérive, ils sont accusés de

tous les maux du quartier, ils considèrent qu'on les prend comme des boucs-émissaires, mais ils sont résignés.

Ils considèrent qu'il n'y a pas de drogue ; de fait, d'autres témoins confirment qu'il n'y a pas de seringue dans les escaliers, que les policiers n'y ont jamais arrêté de dealer, qu'il n'y a pas eu de mort par overdose... Ils acceptent de reconnaître qu'ils sont responsables du bruit et des saletés au "156", mais ils expliquent que si les femmes et les enfants restent devant la grille de la cité après la sortie des classes, c'est parce qu'au square de Plaisance, les SDF urinent dans les bacs à sable, souvent même devant les enfants, qu'ils ne vont pas non plus sur la place dite de la Fontaine (141-149 rue Raymond-Losserand) parce qu'on y trouve des seringues usagées, ni dans le square au bout de la rue Maurice-Rouvier, du côté de la rue Vercingétorix, car la traversée de cette rue n'est pas protégée et est dangereuse. Ils désiraient qu'on installe des jeux dans la cour de l'immeuble. LC.

LA "GRANDE" PRESSE AU RAS DE L'INFO

Relevé des plus beaux dérapages des quotidiens nationaux après les événements du 2 octobre.

Pour commencer, les titres les plus sensationnels : "Noces de sang dans le quatorzième" ("France-Soir", le 4 octobre) ; "Le gars est entré avec son fusil à pompes" ("Le Parisien", le même jour) ; "Étalage de force en perspective des représsailles" ("Le Parisien", le 6 octobre) ; "Croyez-moi, il va y avoir des morts" ("Le Figaro", le même jour).

Dans "Le Figaro" du 4 octobre, une introduction d'article digne d'un film policier : "Plaisance, terrain de chasse de malfaiteurs et de pitbulls, berceau de l'incivilité, de la vente de

drogue et du racket où deux bandes rivales se livrent une guerre sans trêve ni merci."

Vient l'interview d'une paroissienne : "Je peux rien raconter, j'ai peur des représsailles". Puis revenant sur la fusillade lors du mariage gitan : "bien sûr, ils ont fini par être mariés dans la sacristie, mais au lieu de repartir dans leur grosse Rolls blanche de six mètres de long, dont on avait crevé les pneus, la pauvre est partie dans une petite voiture".

Dans le même article, un peu plus loin, un habitant lance : "C'est la faute des maroueks, des arabes et des noirs." Après quoi un policier analyse "l'absurdité de faire cohabiter dans un même ghetto deux populations délinquantes qui se détestent".

Pour finir, cette citation pleine d'espoir : "Un nouveau mariage gitan aura lieu dans quinze jours, ça va chauffer." Philippe Minard

URBANISME ET DEMOCRATIE

RENE DUTREY: "Appuyons-nous sur les initiatives des habitants."

L'association Urbanisme et démocratie regroupe des habitants et des amoureux du 14^e soucieux de participer à la vie de leur arrondissement. L'an dernier, elle était à l'origine du Collectif pour des maisons de quartier, qui s'est mobilisé pour tenter de sauver le centre social Notre Maison. Nous avons rencontré deux de ses responsables.

Depuis combien de temps l'association est-elle impliquée dans le quartier ?

René Dutrey. L'association a pris son envol en 1993 avec le dossier d'aménagement du secteur Bauer-Thermopyles, qui rassemblait toutes les tares de l'urbanisme bétonneur des années 70. Depuis trente ans, les opérations immobilières Marinières-Vandamme, Jonquilles, Plaisance, Eure, Guillemot-Vercingétorix, Jean Zay et la Zac Didot ont déstructuré le tissu urbain et la vie de quartier. Nous pensons que l'implication des habitants dans la vie de leur quartier constitue la seule réponse pour recréer ce lien social qui fait tant défaut.

Qu'est-ce qui vous a amené des problèmes de l'urbanisme à l'action sociale ?

Jean-Paul Armangau. Les deux sont étroitement liés. Par exemple, pour la Zac Didot : nous sommes persuadés que la concentration excessive, le manque d'équipements scolaires et l'absence de structures sociales entraînent le lot de problèmes propres aux grands ensembles. Dans ce contexte, nous ne pouvions accepter la fermeture de Notre Maison. Non seulement les associations se trouvaient privées de locaux pour leurs réunions, mais toute l'action sociale menée par le centre allait s'arrêter. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers la Ville de Paris et la Caisse nationale d'assurance maladie pour tenter de trouver une solution.

Comment qualifieriez-vous le climat social et quels commentaires feriez-vous sur les événements du mois dernier ?

R.D. Les problèmes sont nombreux, mais de gravités très différentes. On n'a pas le droit de confondre des gamins turbulents et des délinquants confirmés. Mais il n'y a pas que les jeunes dans les cités : les populations déjà confrontées à la pauvreté, sont les premières à souffrir de l'augmentation de la délinquance dans les grands ensembles. Les événements

l'illettrisme. Beaucoup de gens ne peuvent se sortir de la spirale "chômage, RMI, petits boulots, loyers impayés, marginalisation", parce qu'ils n'ont aucune base pour rattracher. Ensuite vient le problème de la concentration de logements : le 14^e est le cinquième arrondissement parisien en nombre de logements sociaux. L'absence de mixité sociale dans un grand ensemble se retrouve dans l'établissement scolaire du secteur, à l'ANPE, dans les boîtes d'intérim... L'accent n'a pas assez été mis sur l'accompagnement social nécessaire pour ces populations. Concentrer au même endroit des gens à qui l'on donne si peu d'aides, si peu de perspectives, à qui l'on prête si peu attention, c'est une folie. Un bon exemple d'accompagnement inadéquat est le centre Marc-Sangnier. Situé à la porte de Vanves, il revendique un public de 1 600 personnes. Avec 620 000 F de subventions municipales cette année, il ne propose l'alphabétisation qu'à une poignée de ses membres, et l'aide aux devoirs pour seulement cinquante enfants (3 %). En revanche, il propose des activités qui ne concernent pas ou peu les habitants et les jeunes de ce quartier : œnologie, fonderie, stretching, etc.

Avez-vous des idées pour que cela change ?

R.D. Oui, beaucoup. Mais avant tout, il faut que l'équipe municipale actuelle s'ouvre un minimum sur le quartier. Il faudrait pouvoir se mettre d'accord avec elle sur le constat, et revoir les priorités pour mieux doter l'action sociale.



récents reflètent le malaise social grandissant dans certains îlots de l'arrondissement. Mais, n'oublions pas que le quartier est un village grâce aux solidarités qu'il regroupe, à sa forte identité et à son dynamisme associatif. C'est en s'appuyant sur cet extraordinaire potentiel que les choses pourront changer.

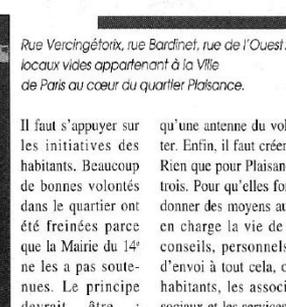
Quelles sont, selon vous, les origines du malaise social actuel ?

J.-P.A. Elles sont multiples. La première, c'est le chômage et ses causes : l'échec scolaire,

En revanche la mairie n'a pas fait confiance à l'association le Moulin, à Florimont, ou au projet de maison de quartier proposé par Pascal Fort. Différents comportements pour un résultat identique : ni subventions ni locaux. Pour en revenir aux idées, il faut faire confiance aux habitants. On le sait en banlieue depuis plusieurs années, les initiatives qui marchent sont celles qui sont voulues, montées par les habitants. Rien ne doit être imposé d'en haut. Quitte à ne pas investir certains terrains. Il vaut mieux subventionner un club de capoeira dans une cité si des jeunes sont prêts à le faire vivre, ou bien aider le soutien scolaire organisé par les mères de famille ou les grands frères. C'est en prenant appui sur les richesses de terrain qu'on pourra intégrer d'autres bonnes volontés.

Que faudrait-il faire concrètement ?

J.-P.A. Concrètement et rapidement, la municipalité doit ouvrir des lieux de rencontre, partout où cela est possible. Il y a dans le quartier Plaisance des centaines de mètres carrés appartenant à la Ville qui ne trouvent pas preneur sur



le marché. Il y a, dans le même quartier, des dizaines d'associations qui galèrent pour exister. Il faut faire concorder tout cela. C'est ça l'urgence. Ensuite, nous demandons qu'un véritable diagnostic social soit établi pour l'arrondissement, afin d'imaginer une intervention efficace. Différents outils juridiques existent pour dynamiser un quartier. Un programme de "développement social urbain" (DSU, lire ci-contre) sur le quartier Plaisance serait le mieux approprié. En même temps nous voudrions

qu'une antenne du volontariat puisse s'implanter. Enfin, il faut créer des maisons de quartier. Rien que pour Plaisance, il en faudrait deux ou trois. Pour qu'elles fonctionnent, la mairie doit donner des moyens aux habitants pour prendre en charge la vie de leur quartier : locaux, conseils, personnels. Pour donner le coup d'envoi à tout cela, on peut imaginer que les habitants, les associations, les travailleurs sociaux et les services de la Ville se retrouvent dans une démarche du type des "Ateliers de l'avenir" pour Plaisance. Cette démarche permet de créer des projets pour sortir un quartier de son malaise. Elle a connu plusieurs succès en province et une initiative a débuté l'an dernier dans le quartier de la Fontaine-au-Roi dans le 11^e arrondissement. Ce ne sont pas les idées qui manquent ! Mais ne rêvons pas. Pour l'instant les associations dans le 14^e ne peuvent compter que sur elles-mêmes.

Propos recueillis par Pierrick Bourgaill
Urbanisme et démocratie : tél. 01.40.44.81.92.

Politique de la Ville

"DSU", QU'ES ACO ?

Après les événements dramatiques survenus rue Raymond-Losserand, certains ont réclamé une présence policière accrue, d'autres ont avancé l'idée d'instituer un secteur DSU dans ce quartier du 14^e pour tenter de résoudre les problèmes en profondeur.

DSU signifie "développement social urbain" et désigne un des dispositifs de la politique de la Ville, dont l'ancêtre fut le "DSQ" (pour "développement social des quartiers"). Dans le cadre d'un contrat de ville associant l'Etat et les collectivités locales, un programme sur cinq ans est mené à l'échelle de la commune. L'objectif est de redynamiser en priorité les quartiers les plus touchés par la crise économique et sociale.

Tous les acteurs de la vie locale (l'Etat, la municipalité, le département, la région, les associations, parfois le Fonds d'action sociale - Fas-, la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse d'allocations familiales...) sont mobilisés pour concentrer leurs efforts. Il s'agit de faire travailler ensemble des gens qui interviennent habituellement sur le quartier mais qui n'ont pas l'habitude ni les moyens de coordonner leurs actions. Par exemple les écoles et les associations de prévention, les médecins et les dispensaires...

NEUF QUARTIERS PARISIENS

Le dernier contrat datant du 27 mars 1995 et signé entre l'Etat, la Ville de Paris et le Fas, a institué six nouveaux secteurs parmi lesquels Fontaine-au-Roi, dans le 11^e arrondissement, et le quartier des portes de Clichy et de Saint-Ouen, dans le 17^e. Ils viennent s'ajouter à trois anciens DSQ. Ces neuf sites bénéficient également du statut de zones urbaines sensibles (ouvrant droit à des exonérations de charges pour les entreprises).

Comment les quartiers sont-ils choisis ? Il s'agit, dans un premier temps, de déterminer où instituer un secteur DSU. Les recensements permettent de dégager certains critères relativement objectifs pour évaluer les conditions de vie dans tel ou tel quartier : l'inconfort et l'exiguïté des logements, le manque d'espaces et d'équipements publics, le taux d'analphabétisme, le nombre de chômeurs, etc... Mais des critères plus subjectifs - sentiment négatif d'abandon (façades dégradées, environnement peu accueillant...), mais aussi mobilisation et pres-

sion des habitants, de leurs élus... - peuvent être pris en compte par les représentants de la Ville et de l'Etat.

L'INDISPENSABLE PARTICIPATION DES HABITANTS

Afin de définir les priorités d'action, une étude est réalisée sur le périmètre choisi. Pour le quartier Fontaine-au-Roi, deux démarches parallèles ont été mises en place en 1996. D'une part, celle du bureau d'études choisi par la Mairie de Paris et la celle du 11^e. D'autre part, un travail d'investigation et d'échange avec le milieu associatif local a été conduit : trois groupes composés d'élus et d'associations ont défini des priorités d'actions en direction de "l'habitat et le cadre de vie", "la jeunesse et la prévention", "l'insertion et la vie économique". L'investissement des associations, réunies dans un collectif, a été rapide et important. Une complémentarité a été trouvée avec le bureau d'études qui s'efforce de synthétiser les demandes et de les intégrer dans un ensemble large. D'autres formules sont possibles et le degré de concertation avec les habitants dépend assez largement de la bonne volonté des différents acteurs et, en premier lieu, des élus de l'arrondissement. Là aussi, la mobilisation citoyenne peut s'avérer déterminante.

Le diagnostic et les propositions d'action sont ensuite présentés aux collectivités locales et à l'Etat. Les priorités sont arrêtées, en théorie, avec le souci d'une stratégie d'ensemble nourrie par les besoins exprimés par les habitants. Un chef de projet est ensuite chargé de concrétiser le développement social urbain en sélectionnant et coordonnant les projets. Les possibilités de financement ne sont pas négligeables : 500 millions de francs pour l'ensemble des secteurs de la capitale. Encore faut-il que des associations portent ces différents projets.

A la veille de la signature d'une nouvelle convention entre la Ville et l'Etat, en juin prochain, l'opportunité d'un dispositif DSU dans le quartier Plaisance se décide en ce moment. Elle suppose mobilisation, patience et volonté. Mobilisation des habitants et des associations pour initier le mouvement, formuler des demandes, convaincre nos élus d'agir en profondeur et de ne pas se contenter d'actions (ou réactions) superficielles. Patience, car les procédures sont parfois longues à mettre en œuvre. Volonté, surtout bonne, car le partenariat a son revers : en multipliant les acteurs, il risque de multiplier le jeu des intérêts particuliers.

Perfectible, ce dispositif est un instrument à saisir. Plus nous attendrons et plus le travail sera compliqué. C'est le grand enseignement de trente années de non politique de la ville !

Pierre Lada



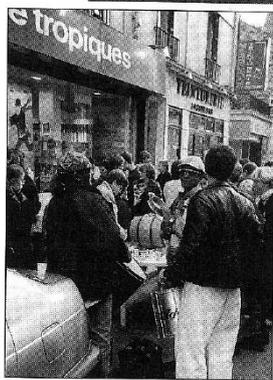
CAPRICES DE PLAQUES

Les plaques de rues voguent au gré des ans. Cinq graphies différentes pour le chevalier breton Du Couédic, qui a donné son nom, en 1864, à une voie du quartier Hallé ! Sur les plaques les plus anciennes, l'on peut lire : "Ducouédic", "Ducouédic" ou "Ducoédic". Les récentes portent l'inscription : "Du Couédic" ou "Du Couédic".

Notons que ce marin naquit en 1739 et non en 1740 comme il est inscrit. Capitaine de vaisseau, il fut volontaire au côté de La Fayette pour soutenir la guerre d'indépendance en Amérique (1775-1783). Blessé, il mourut en 1780.

La nomenclature des voies publiques et privées, établie par la mairie de Paris, officialise la graphie "Du Couédic". Les encyclopédies adoptent "Du Couédic". En tout cas jamais en un seul mot. Reconnaissons pourtant que l'habile juxtaposition du tréma bretonnant et de l'accentuation aiguë a un charme inouï

F.H.



SUR LA PISTE DU POLAR

Le 18 octobre dernier, sept librairies de la rive gauche (dont deux dépôts de "La Page") ont organisé une fête du polar autour d'un recueil de nouvelles policières "Paris, rive gauche" (éd. Autrement). A la dernière étape, la librairie Tropiques (63, rue Raymond-Losserand), une collation et de la musique brésilienne accueillait les participants au concours.

Le tirage au sort a retenu cinquante gagnants (sur les cent sept personnes qui avaient trouvé les bonnes réponses). Parmi ceux-ci figurent des clients des librairies l'Herbe rouge (1 bis rue d'Alésia) - Catherine Lecaux, qui a obtenu le premier prix, c'est-à-dire deux repas à la Tour d'argent, Jeanne Turc et Pierre Longuenesse - et Tropiques - Marie-Odile Louvaincour, Martine Bernard et Stéphane Rouilly.

CONTES CARAIRES

Félicitations à Nadia Haniniche, Ouadah Nasrine, Ouadah Nihal, Mona Claro, Laurine Appert, Aurore Pothin, Axel Boussay, Rachida Djebar et Samia Tenfiche. Ils ont gagné le jeu-concours sur les contes Caraïbes organisé par la section jeunesse de la bibliothèque Vandamme.

Ils se sont vus remettre comme prix des chèques-vitres d'une valeur allant de 50F à 100 F. Les résultats ont été proclamés le samedi 17 octobre dernier à l'occasion de l'opération "Lire en fête".

SIGNATURES

François Cheng, prix Fémina pour "Le dit de Tianyi" (éd. Albin Michel), sera l'hôte de la librairie L'Arbre à lettres (14, rue Boulard), samedi 5 décembre à partir de 18 h 30. Il dédicacera également ses précédents ouvrages: "Shitao, les saveurs du monde" (éd. Phébus) et "Double chant" (éd. Encre marine).

Nancy Huston sera quant à elle aux Tropiques (63, rue Raymond-Losserand) mercredi 9 décembre à partir de 17 heures, pour "L'Empreinte de l'ange" (éd. Actes sud).

COURS DE DANSE

La Compagnie de Sept Lieues et la Compagnie Envol danse proposent des cours de danse contemporaine pour les enfants et les adultes, du lundi au jeudi. Le travail, personnalisé, est effectué en petits groupes dans le cadre du Cepjpe, 16, rue du Moulin-Vert. Renseignements: tél. 01.45.42.49.65.

ABONNEZ-VOUS A "LA PAGE"

Six numéros: 40F (soutien: 100F). Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de l'association L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....

EN DEBAT

Le Pacs, réforme manquée?

A l'occasion de la parution de la revue "Le Banquet", la librairie L'Arbre à lettres organisait le 22 octobre une rencontre sur le thème: "Mariage, union et filiation".

A ce débat participaient Laurence Brunet, Daniel Borillo, Eric Dubreuil et Elisabeth Zucker-Rouvillois. Au centre de la discussion se trouvait la proposition de loi relative au pacte civil de solidarité (Pacs).

VÉRITABLE reconnaissance des couples hors mariage, le pacte civil de solidarité vise à apporter une sécurité matérielle et d'engagement à ceux qui le signeront. Par exemple, il permettrait à un compagnon de ne plus être expulsé de l'appartement commun par la famille du défunt. Il aménagerait également une transmission de biens partagés et assurerait un minimum de sécurité au partenaire survivant.

Toutefois, selon Laurence Brunet, un sérieux bémol doit être apporté à cette "révolution sociale". Alors que la proposition du

mois de mai déposée devant la commission des lois était une véritable avancée, force est de constater que le texte présenté au mois d'octobre ressemble, selon son expression, à "une souris juridique".

En effet, les dispositions qui auraient permis une véritable "reconnaissance de la diversité des modes de vie" (Gérard Bachignasse, revue "Hommes et libertés" n°100) ont disparu (1).

Autrement dit, le Pacs ne changera pas fondamentalement la situation des concubins hétérosexuels. Ce texte ne concerne, en réalité, que les homosexuels. Certains le trouvent trop timide.

Selon Daniel Borillo, juriste de l'association Aides, il ne leur accorderait pas toutes les libertés du concubinage et n'offrirait pas la sécurité du mariage, ce choix leur étant formellement refusé; ce qui leur interdirait de bénéficier de la directive de 1968 sur la libre circulation des travailleurs et de leur famille. Pourtant, une résolution du Parlement européen du 8 février 1994 prône l'égalité des droits des homosexuels et des lesbiennes dans l'Union européenne.

Mais parler du mariage homosexuel ouvrirait inéluctablement le débat sur la filiation. Cependant, il serait temps pour certains, de couper le "cordon ombilical" entre les deux. Ce lien peut même paraître choquant. Car cela reviendrait, d'une certaine manière, à porter atteinte à la liberté de la femme de disposer de son corps.

Néanmoins, le problème de la filiation étant soulevé, il est légitime de se poser certaines questions. Comme celle par exemple de savoir si l'homoparentalité ne risquerait pas de faire perdre à l'enfant ses repères et son équilibre. Pas plus, a objecté Eric Dubreuil, président de l'Association pour les parents gays et lesbiens (APGL), que de vivre dans des familles recomposées ou dans des familles monoparentales.

Comme il l'a précisé, "le vecteur important, c'est l'amour". En quoi, un couple homosexuel ne pourrait-il pas donner autant d'amour qu'un couple hétérosexuel? Un enfant est-il plus équilibré lorsqu'il voit son père et sa mère en froid ou se déchirer? D'ailleurs comme le fait remarquer Micheline Bernard (2) "l'équilibre d'un enfant est surtout fonction de l'intelligence des parents". Toujours selon Eric Dubreuil, "le couple hétérosexuel n'est pas forcément le meilleur endroit pour le développement d'un enfant". D'où son combat pour le droit à l'homoparentalité. En définitive, le Pacs tel qu'il est présenté, ressemble plutôt au pacte d'intérêt commun (Pic), se contentant d'organiser les relations patrimoniales entre deux personnes.

Muriel Rochut

(1) La communauté réduite aux acquêts est devenue l'indivision; les dispositions successorales favorables sont conditionnées à l'existence d'un testament.

(2) Conseillère d'arrondissement, membre de l'Union des familles laïques.

François-Villon, Paul-Bert, Raspail

LES LYCEENS TOUJOURS SOLIDAIRES

"Les petits problèmes additionnés, ça fait beaucoup de problèmes." Cynthia, du lycée François-Villon, résume un sentiment partagé par les lycéens de l'arrondissement, qui n'ont pas manqué de se mobiliser à l'occasion du mouvement d'octobre dernier.

SELON les sources, les lycées étaient aux trois-quarts vides ou à moitié pleins. Dans les établissements professionnels, l'éloignement des élèves et l'absence d'effet de voisinage pouvaient expliquer une plus faible mobilisation. Mais même le très moderne lycée Raspail (avenue Maurice-d'Ocagne) s'est d'emblée associé. La solidarité était à n'en pas douter le maître mot de ce mouvement. Des écartés sont apparus suivant les sections et, surtout, suivant les classes.

Les lycéens de secondes et les premières se sont ainsi particulièrement impliqués dans cette grève. A François-Villon (avenue Marc-Sangnier), la forte mobilisation des terminales STT technologiques et ES s'explique par des carences spécifiques, notamment en économie. Une quarantaine d'élèves ont ainsi manifesté, grâce au travail de quelques "meneurs" rassemblant les lycéens dans la cour et de délégués intervenant dans les classes.

A Paul-Bert (rue Huyghens), peu de monde était au courant de la première manifestation



mais, dès le deuxième appel, un cortège important s'est formé pour rejoindre les manifestants. Les délégués de classe ont désigné des représentants, mais il semble que peu d'entre eux ont participé aux différentes coordinations nationales.

De manière générale, les syndicats de lycéens comme la FIDL n'étaient pas présents dans nos lycées. Un proviseur l'explique par "le refus de tout ce qui est constitué." Les lycéens avouent ne pas même en connaître l'existence. L'attitude des casseurs a suscité un rejet unanime des lycéens. "Ils me dégoutent!" réagit Zoran, qui ajoute: "ils démolissent ce que leurs parents ont construit avec leurs impôts".

UNE ÉCOLE DE DÉMOCRATIE

Ce mouvement a été l'occasion pour les élèves de s'impliquer dans la vie du lycée et de se confronter à leur encadrement. Des proviseurs ont cherché à prendre les devants, telle Mme Gentil réunissant les délégués de François Villon pour débattre avec eux. Si l'intention était louable le résultat s'avère mitigé. Pour Cynthia, "on était écouté mais pas

entendu." Un autre renchérit: "on lui parlait manque d'effectifs et elle dérivait sur le pourcentage de réussite au bac."

A Paul-Bert, dont le proviseur, M. Dubos, à l'image de son homologue d'Eric-Satie (rue Durouchoux), n'a pas voulu nous répondre, les mineurs se sont vus menacés d'exclusion une journée s'ils faisaient grève sans l'autorisation de leurs parents. Ainsi, d'après les lycéens interrogés, la première manifestation aurait été freinée par la direction.

Quant aux enseignants, leur soutien semble avoir été total et beaucoup, comme à Raspail, ont accompagné les élèves.

La semaine qui a suivi la dernière grève, les élèves de Paul Bert ont répondu, aux côtés du lycée Lavoisier, à un appel lancé de Bordeaux de "grève sans manif". Même si cette initiative a fait long feu, cela montre que les lycéens de l'arrondissement sont toujours partants pour la mobilisation. Nicolas Liébault

C'EST VILLON QU'ON ASSASSINE

L'illustration de notre article sur le vote pour le Front national à Plaisance (voir "La Page" n° 40) a semble-t-il été mal perçue par certains de nos lecteurs. En montrant la façade du lycée François-Villon, où siège le bureau de vote qui accorde le plus de ses suffrages à l'extrême droite, nous n'entendions évidemment pas porter préjudice aux lycéens, aux enseignants et aux autres travailleurs de cet établissement. S'ils se sont sentis dénigrés par notre légende, nous les prions de bien vouloir nous excuser de cette maladresse.

Droite A L'UDF AUSSI, ON S'ECLATE

DÉCIDÉMENT, il se passe toujours quelque chose au "bazar" de l'Hôtel de Ville. La normalisation n'est pas encore achevée au sein du RPR parisien (voir "La Page" n° 40) que l'UDF a déjà pris son tour dans le petit manège des dissidences. Ainsi, cinq des centristes qui avaient suivi Jacques Toubon, membres de ce qu'il reste dans la capitale de Force démocrate et du Parti radical, ont refusé de rejoindre leur ancienne formation, Paris Libertés. A la mi-octobre, avec un dissident RPR, ils ont constitué un nouveau groupe au Conseil de Paris, baptisé Union pour la démocratie à Paris (UDP). Autour de l'ancien ministre Yves Galland, on y trouve deux élus du 14^e, le radical Adrien Bedossa (que nous avions trop vite apparenté au RPR dans notre précédent numéro) et le centriste Yves Ogé.

Au programme de l'UDP, "la bataille de Paris face à la gauche"; ses arguments: la logique du management "poussée jusqu'au bout", une fiscalité "zéro" (voire "négative"), la "déconcentration" des services municipaux... sans compter "des réseaux souterrains de circulation". Ce quoi faire pâlir d'envie leurs frères ennemis libéraux, notamment le sénateur Bernard Plaisat, lui aussi élu du 14^e et apôtre de l'entreprise privée et de la voiture individuelle réunies.

Ce dernier, qui vient d'être reconduit à la tête de fédération de Paris de Démocratie libérale, peut en revanche s'enorgueillir d'avoir su rassembler sous sa bannière l'essentiel de l'ancienne UDF locale, soit 26 conseillers de Paris et 37 conseillers d'arrondissements. Une force de frappe que ce "fidèle" de Jean Tiberi aimerait bien mettre au service de... Alain Madelin: "Pour 2002, nous te faisons entièrement confiance. Pour 2001 aussi, mais avec une idée précise pour toi et Paris", a-t-il lancé à son chef lors de la convention nationale de son parti.

"On ne se sent plus les harkis du RPR", a confirmé l'ancien député centriste de Montparnasse-Montsouris Claude Goussguen, aujourd'hui vice-président de Démocratie libérale. Cette fois, Tiberi ne pourra pas dire qu'il n'avait pas vu le coup venir. Omar Siffi

"MONTS 14": LA VOIX DE SON MAIRE

Produire une information indépendante sur le 14^e tout en vivant de subventions de la mairie: voilà le difficile pari que tente l'association Monts 14, qui lançait en octobre dernier un nouveau journal de quartier. Aux lecteurs de "Monts 14" (le journal de juger du résultat. Espérons seulement que Patrice Maire, qui avait jusque-là régulièrement trouvé accueil dans nos colonnes, saura clarifier son équipe et faire vivre, au côté de "La Page", mais aussi de "La Voix du 14^e", le pluralisme de la presse.

POURQUOI RENOVER UN BUREAU DE POSTE... ?

... sinon pour améliorer l'accueil des usagers et éviter les files d'attente. Il ne semble pas que La Poste aie eu cet objectif lors de la rénovation du bureau Paris Denfert-Rochereau, comme le signalent les «Postaux de Paris» CGT, dans leur tract du 13 octobre. Le nombre de guichets ouverts est passé de huit à six. En revanche, «dans le but de vendre à tout prix, la poste installe quatre locaux pour des opérations financières.» La CGT conclut: «La poste doit assurer l'égalité de tous les usagers, c'est ce qui fait la force du service public» et propose d'intervenir, soit en écrivant à la Direction de la Poste du 14e, 4, allée Gaston Bachelard 75661 Paris cedex 14, soit en téléphonant au 01 40 44 20 40.

LA PAGE est éditée par l'association L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14. Tél (répondeur): 01.45.41.75.80. Fax.: 01.40.44.94.86. E-mail: lapage14@aol.com. Directrice de la publication: Chantal Huret. Commission paritaire n°71081, ISSN n°12801674. Impression: Rotographie, Montreuil. Dépôt légal: décembre 1998.

Foyer de travailleurs immigrés ARBUSTES: DANGER AMIANTE

Depuis août 1985, après plus de treize ans de luttes, les résidents du foyer du 3-7 rue des Arbustes, en majorité des travailleurs immigrés maliens, ne sont pas arrivés au bout de leurs épreuves.

UNE première victoire a été obtenue par les résidents. Grâce à leur détermination et à l'appui du comité de soutien, les expulsions ont cessé. Mais les deux premiers étages, rénovés à cet effet, restent dévolus à la "préférence nationale" (Rmistes français remplaçant la main d'œuvre étrangère).

Royaume des cafards et autres petites bestioles familiales, la majeure partie du bâtiment offre un spectacle désolant de vétusté et de délabrement. Las de réclamer un logement

décent, les résidents, par l'intermédiaire de leur avocat, ont déposé en avril 1998 une plainte auprès du tribunal correctionnel pour atteinte à leur dignité d'hommes, en raison de leur confinement dans des locaux insalubres et soumis à des loyers exorbitants.

Rappelons que le foyer, sous la tutelle du Centre d'action sociale (CAS) n'a même pas été l'objet d'un entretien régulier depuis sa construction, il y a maintenant deux décennies, à la fin des "trente glorieuses".

Devant l'émoi provoqué par la révélation de "l'état des lieux", l'administration a dû consentir à quelques réfections. Celles-ci ont été tellement mal effectuées (surtout dans les sanitaires) que le CAS a demandé aux entreprises engagées de refaire les travaux. Elles ont refusé.

Selon toute vraisemblance, la direction aurait alors dépêché un expert dont le rapport accablant aurait dévoilé des anomalies plus inquiétantes que l'aspect peu ragoûtant des sanitaires. A savoir des murs dégradés où l'on

décèle une forte proportion d'amiante. Toutes les plaques des couloirs, qui sont nombreux, en sont recouvertes. Elles ont été mises en place en 1986, quelques mois après la grève des loyers des locataires. Il fallait bien les faire patienter un peu en bouchant les trous dans l'attente d'une hypothétique remise à neuf.

Après le passage, le 25 juillet dernier, de l'administrateur, beaucoup de carreaux amiantés ont été retirés avec des précautions réduites au minimum pour les occupants du site. Comme on a traité uniquement les parties les plus abîmées, l'amiante subsiste un peu partout.

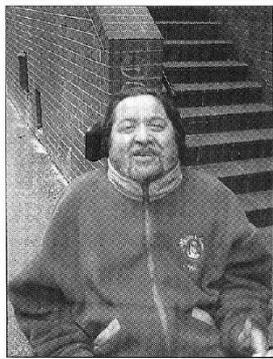
Envoyée par le juge qui instruit la plainte des résidents, la police judiciaire est venue en visite le 13 août. Celle-ci met trois fois plus de temps à délivrer les résultats de l'enquête (deux mois à un an) que lorsqu'un magistrat s'en occupe personnellement. Ainsi, l'avocat n'a toujours pas pris connaissance du rapport de la commission rogatoire. En attendant, le gérant (le CAS) a laissé au trésorier de la mai-

rie de Paris le soin d'exercer une saisie sur salaires des "mauvais payeurs", c'est-à-dire des travailleurs qui contestent le prix excessif des loyers.

Depuis plus de deux ans, ce litige a été porté devant le tribunal administratif mais "chi va piano va sano". A moins de se contenter d'une satisfaction posthume, une présence si importante d'amiante n'a-t-elle pas été signalée? Il appartient au juge saisi de rechercher les plans d'origine et le devis des entrepreneurs comprenant la description détaillée des matériaux employés à l'époque. Ensuite il devra faire appel à une société spécialisée dans la pose et la dépose d'amiante.

Peut-être également serait-il bon de voir du côté du propriétaire du foyer: la Sageco?

Jacques Blot



D'UN MONDE A L'AUTRE

Autour des animations de la fête du foyer de l'APF, personnes handicapées et non-handicapées ont eu l'occasion de se rencontrer. "Valide", je suis allée faire un tour là-bas. Extrait d'un échange avec Daniel Bacon, un des résidents, avant qu'il ne monte sur scène.

Que voyez-vous dans le regard des autres?

Daniel Bacon. Malgré tous les sourires que nous recevons, les gens ne comprennent pas la moitié du quart de nos problèmes. Et les grandes phrases ne changent rien à l'affaire.

Que faut-il comprendre alors?

D.B. ... Qu'on est des gens exactement comme les autres. C'est le coefficient du handicap qui change par rapport aux gens prétendument valides. Je ne vois que très peu d'ouverture d'un monde à l'autre, du monde des valides à celui des personnes handicapées ou réciproquement. Il y a un ensemble de gens et il y a des personnes handicapées; et moi, j'aimerais qu'il y ait les personnes handicapées dans l'ensemble. Je veux dire dans tout l'ensemble. Je crois que les gens ne peuvent pas (ne veulent pas?) comprendre tant qu'ils ne sont pas concernés. Je ne leur en veux pas. C'est comme ça. De toute façon, cela ne m'empêche pas de vivre, de sortir, de voir tous mes copains à l'extérieur du foyer. Il a juste fallu que je m'affirme.

Propos recueillis par Sabine Bröhl

HANDICAPES

Le corps autrement

La résidence du Maine, gérée par l'Association des paralysés de France (APF), étend ses locaux. Un nouveau bâtiment a été inauguré le 17 octobre. L'audace des festivités inaugurales n'a laissé personne indifférent.

DÉFILÉS de mode, acrobaties en rollers, représentation théâtrale, sans parler du cocktail et du calamiteux discours du maire... quoi de plus banal pour une inauguration? Pas tout à fait quand il s'agit d'un foyer pour personnes handicapées. Vingt-deux nouveaux studios, édifiés à l'angle des rues Lebovici et Raymond-Losserand, prolongent désormais la résidence du Maine.

Joëlle Bécarré, animatrice de l'APF, a conçu le programme de la journée. Son fil conducteur: "La différence, ou le corps autrement". L'idée est née de la lecture du livre d'Anne Zamberlan, "Mon corps en désaccord". Et Anne, comédienne et présidente de l'association Allegro Fortissimo, a accepté avec enthousiasme de présenter son défilé de mode des "grosses femmes". Autre ton, autre mode, des handicapés néerlandais du centre de Het Dorp défilent eux aussi, habillés de vêtements confectionnés par leurs

soins. L'un coud avec son pied, l'autre grâce à une commande coincée sous son bras.

Pendant ce temps, dans la grande salle du nouveau foyer, la plasticienne Danièle Tournemine expose ses sculptures "reliefs-textile" qui mettent les femmes, minces ou corpulentes, dans la norme des gaines et des corsets "tuteurs de la chair, redresseurs de corps; le corps, plante rebelle". Dehors, les animations ont démarré sur les chapeaux de roues avec les performances acrobatiques des jeunes de l'association France Rollers! Chacun sur ses roues, celles du fauteuil, celles du roller.

REGARDS CROISÉS

Le clou de la soirée: une représentation insolente de l'atelier de théâtre des résidents du foyer. Le comédien et metteur en scène Francisco Garcia a adapté une courte pièce de Joël Jouanneau, "Divertimento". Six mois de travail pour une demi-heure de spectacle avec onze acteurs de la résidence, dont trois salariés non handicapés de l'APF. "Ma découverte de cette pièce, une commande d'Amnesty International sur le thème de l'oppression, a été une aubaine, s'enthousiasme Francisco. L'occasion de renverser la situation théâtrale habituelle: ici, ce sont les acteurs qui regardent les spectateurs." "Divertimento" est critique vis-à-vis des

Place Broncovici, à deux pas de la rue Lebovici, les rollers ouvrent les festivités.



VINGT-DEUX STUDIOS SUPPLEMENTAIRES

La résidence du Maine (9-11, rue Lebovici) est le seul foyer de l'APF pour personnes handicapées adultes dans Paris. Son nouveau bâtiment porte sa capacité d'hébergement à 62 studios: un investissement de 25 millions de francs, pour l'ensemble, dont 4,3 millions sur les fonds propres de l'APF qui gère le foyer avec un effectif de 62 personnes à temps complet, sans compter les bénévoles. La maison est ouverte aux personnes handicapées physiques âgées de 18 à 60 ans. La nouvelle directrice, Jeanine Calvi, entend "encourager l'autonomie et le respect de la vie personnelle de chacun".

associations humanitaires et parle du regard des handicapés sur les autres. Les acteurs en fauteuil se moquent allègrement du public qui applaudit à un numéro de clowns "complètement nul", au cours duquel une actrice (non handicapée) envoie valser d'un coup de pied un fauteuil roulant. "Ils nous applaudissent parce que nous sommes handicapés!" Et ils recommencent ce numéro dérisoire. Francisco a gagné son pari: "Je leur ai proposé de travailler à partir de leur réalité quotidienne. Je n'aime pas les conventions du théâtre. Pour moi, l'acte théâtral aboutit quand il touche à l'essence de la vie. Ici, on n'a pas fait semblant."

Chacun a croisé le regard de l'autre. Des spectateurs émus et touchés: "Ose, provocateur, mais jamais vulgaire ni exhibitionniste". Des acteurs emballés au point de décider de se revoir avec leur metteur en scène. Et pourtant, un résident s'exclame: "La différence, ils n'ont que ce mot-là à la bouche. Plus on appuie sur la différence, plus on la remarque. J'en appelle à une certaine indifférence, qui me permette de m'fondre au milieu des autres." Dans quel sens tout cela se regarde-t-il?

François Heinz

MENACE DIFFEREE SUR L'HOPITAL SAINT-VINCENT-DE PAUL

Sorti par la porte, le démantèlement partiel de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul reviendrait-il par la fenêtre? Après la décision par la région Ile-de-France de fermer l'un des deux établissements pédiatriques du sud de Paris, le comité de pilotage de mars dernier avait tranché: plutôt que Necker, Saint-Vincent-de-Paul serait sacrifié sur l'autel de la réduction budgétaire. Mais, le 22 septembre, grand revirement de dernière minute. Sur proposition de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (pourant partie prenante du projet initial), la région revient sur sa décision et confirme le maintien du service. Il n'en demeure pas moins que, d'après la CGT, la menace continue à planer sur l'établissement. Des laboratoires pourraient être transférés à Cochin (bactériologie, hématologie et biochimie). Le site transfusionnel est remis en cause. Cinq lits de réanimation sont supprimés, ainsi que de nombreux postes de vacataires. On peut donc s'interroger sur ce que nous prépare le deuxième schéma régional prévu pour juin 1999 mais déjà en préparation. N.L. CGT Groupe hospitalier Saint-Vincent-de-Paul - La Roche Guyon: 01.40.48.83.77.

RUE DE CHATILLON: DEMOLITION ESTIVALE

Selon une sinistre habitude, c'est durant l'été que la maison de 400 m² située à côté des jardins de Chatillon a été détruite. Le collectif pour des maisons de quartier avait envisagé l'an dernier sa transformation en maison des associations. La Ville a prétexté son mauvais état pour parvenir à ses fins.



ZAC DIDOT: DEMARRAGE DE LA DEUXIEME TRANCHE ?

Fin octobre, la pelleteuse était en action au 32/34 rue Pernety pour démolir deux bâtiments sur la parcelle allant jusqu'à l'impasse Sainte-Léonie. Simple démolition ou début des travaux de la deuxième tranche de la Zac? Alors que les barres et la tour de la place Moro-Giafferri se terminent, alors que le nouveau plan d'aménagement de zone n'a toujours pas été présenté aux habitants, on peut s'interroger de cet empiètement à défigurer ces rues. Veut-on rappeler par là aux habitants que l'ombre des bâtisseurs plane sans cesse au-dessus de leurs têtes comme une épée de Damoclès?

LES TRAVAUX ONT DEBUTE A NOTRE MAISON

C'est fait: le permis autorisant la Caisse nationale d'assurance maladie à agrandir ses surfaces de bureaux en lieu et place du seul centre social du quartier a été accordé. Les travaux ont aussitôt commencé. Afin de sensibiliser l'opinion, les habitants se retrouvent chaque jeudi depuis le 12 novembre pour des petits déjeuners devant l'ancienne salle de spectacle du centre social.

Les Gens de lettres à l'heure du multimédia

La vénérable Société des gens de lettres est en pleine mutation. A 160 ans, elle continue de défendre les droits des auteurs de l'écrit en s'adaptant aux nouvelles technologies de diffusion des œuvres.

L'HOTEL de Massa, une "folie" du XVIII^e siècle située dans les jardins de l'Observatoire (lire encadré), abrite la Société des gens de lettres (SGDL). Le passant intimidé imagine, derrière ses murs, un théâtre de mandantés. La désuète dénomination de "gens de lettres" évoque un aréopage de mandarins.

Pour son actuel président, François Coupry, la SGDL a changé de visage : "C'est une vieille dame qui rajeunit à vue d'œil. Longtemps gérée de façon très institutionnelle, elle s'adapte aux idées et aux techniques nouvelles. Son image conservatrice se modifie et nous voulons la rendre très moderne." Ainsi, dans le cadre des trois journées de "Lire en fête", en octobre dernier, l'hôtel de Massa accueillait un colloque sur le thème : "Gens de la parole". Pour être gens de lettres, les écrivains ne sont plus seulement gens de l'écrit.

Fondée en 1838, la SGDL regroupe des écrivains aussi célèbres qu'Honoré de Balzac, Victor Hugo, George Sand et Alexandre Dumas (père). Au moment où elle naît, les quotidiens s'affrontent à coups de feuilletons : les journaux reproduisent les romans à leur convenance sans payer, bien souvent, aucune rétribution à l'auteur. Le premier souci de la jeune Société est alors la protection de la propriété littéraire, en particulier la défense et la gestion des droits d'auteur sur les romans-feuilletons.

Cette défense matérielle et morale des écrivains, par une gestion collective des droits, s'étendra ensuite à la radio, à la télévision et

L'HOTEL DE MASSA

Au XVIII^e siècle, l'hôtel de Massa s'élevait sur les Champs-Élysées, à l'angle de la rue La Boétie, où cette "folie" avait été le théâtre de nombreuses fêtes galantes. Menacé de démolition en 1927, à la suite de son rachat par les Galeries Lafayette, il fut mis à la disposition de la Société des gens de lettres grâce à Edouard Herriot, ministre de l'Instruction publique et membre de la SGDL.

Sa reconstruction, pierre par pierre, lambris par lambris, se fit dans une enclave des jardins de l'Observatoire, au 38 rue du Faubourg-Saint-Jacques. En octobre 1928 était signé un bail emphytéotique entre l'Etat et la SGDL... qui est donc locataire jusqu'en 2027. L'hôtel de Massa est classé Monument historique. Son jardin est entretenu par la Ville de Paris.

à la reprographie. Ainsi, la SGDL, associée aux éditeurs et aux journalistes, inspire le projet de loi pour la protection des auteurs menacés du pillage de leurs œuvres par la pratique de la photocopie. Des luttes opiniâtres permettent aussi d'accorder aux traducteurs un statut professionnel. En réponse au développement des nouvelles technologies, la SGDL crée en 1981 la Société civile des auteurs de multimédia.

DES LIVRES ÉLECTRONIQUES

"Aujourd'hui", poursuit François Coupry, "notre cheval de bataille est la protection des droits sur le réseau." En effet, les éditeurs numériques bouleversent la donne : un moyen d'édition hautement rentable puisque les livres électroniques sont vendus 20 % moins cher que les ouvrages papier. Être publié sur internet constitue une nouvelle

chance pour les jeunes auteurs qui n'ont pas trouvé d'éditeur dans le circuit classique, à condition d'être vigilant.

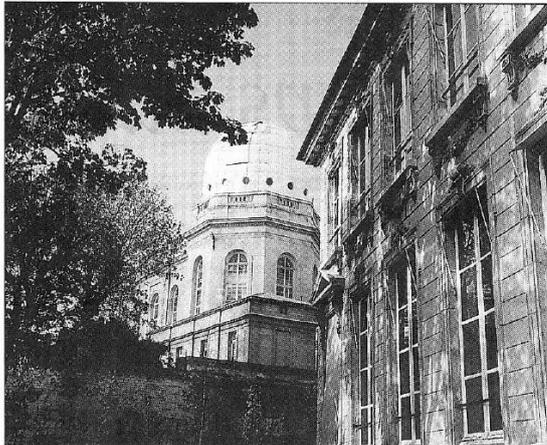
Gérée, depuis 1981, en association selon la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, la SGDL compte quelque 3 000 adhérents réguliers de toutes disciplines : écrivains, dramaturges, scénaristes, conférenciers. Ils bénéficient de conseils juridiques individuels sur les contrats avec les éditeurs. En cas de différend avec ces derniers, l'auteur peut solliciter l'arbitrage et l'assistance judiciaire de la Société. Il a le loisir de déposer ses œuvres, sous forme de manuscrits ou de CD-Rom. Une aide sociale est gérée par une commission spécialisée qui alloue des secours aux auteurs en difficulté. Deux fois par an, la SGDL attribue un certain nombre de prix littéraires dont les plus prestigieux, dotés d'une récompense de 50 000 F, sont les grands prix de littérature et de poésie. Même si sa mission culturelle n'est pas très étendue, la SGDL organise rencontres et débats.

Peu coutumière, aujourd'hui, de prises de position politique, la SGDL avait pourtant pu protester en 1933 contre les mauvais traite-

ments infligés en Allemagne et en Union soviétique aux intellectuels juifs et épurer ses rangs. À la guerre, d'écrivains collaborationnistes. Même si l'ironie du sort voulut qu'elle fut conduite, en 1934, à se prononcer sur les droits d'auteur d'un certain Adolf Hitler quand "Mein Kampf" fut traduit en français sans son assentiment ! En 1968, la SGDL sera la cible de certains écrivains. Le 21 mai, le drapeau noir flotte sur l'hôtel de Massa qu'un groupe d'écrivains et d'étudiants conduit par Michel Bator et Nathalie Sarraute a investi. Ils entendent frapper "une institution vétuste et non représentative mais qui bénéficie de privilèges injustifiés", et annoncent la création de l'Union des écrivains "qui sera un centre permanent de contestation de l'ordre littéraire établi".

Aujourd'hui, la "vieille dame" aurait-elle décidé de se frotter aux réalités sociales ? En avril dernier, une quarantaine d'écrivains l'ont convaincue d'ouvrir ses portes à un parrainage républicain d'immigrés en demande de régularisation (voir "La Page" n° 39). Les gens de plume volent au secours des sans-papiers !

François Heintz



Observatoire et Société des gens de lettres : que de bons voisins. (photo: Pienick Bourgault)

SAINT EX DANS LE 14^e

Disparu, en plein vol au-dessus de la Méditerranée, en 1944, le célèbre aviateur-écrivain laisse derrière lui un riche héritage. Son petit-neveu, M. Frédéric d'Agay, préside au projet de création de la Fondation Antoine de Saint-Exupéry (1) qui va commémorer le centenaire de la naissance de l'écrivain, le 29 juin 2000.

L'objectif de la fondation sera de « soutenir des actions de réinsertion et d'intégration sociale... » et de « promouvoir la francophonie. » D'après son président, « perpétuer la mémoire, ce n'est pas seulement rendre hommage à un homme, fait-il exceptionnel, c'est aussi prolonger, par des actions concrètes, les idées de cet homme. »

Espace Saint-Exupéry, 5 rue Roger, 75014 Paris. Tel : 01 43 22 58 90 JKA



Sf-Ex en Argentine, en 1930. (Succession Saint-Exupéry-d'Agay)

Journées du patrimoine VISITE DE L'OBSERVATOIRE

Une passionnante visite, à la fois pour la beauté architecturale, l'intérêt historique et la promenade dans les jardins.

LES 19 et 20 septembre, les journées annuelles du patrimoine ont permis aux Parisiens de visiter des lieux et monuments dont l'accès est en général impossible. Dans notre arrondissement, peu de sites prestigieux, mais cependant on avait le choix entre la Cité universitaire, la Maison du Fontainier, l'infirmerie de Marie-Thérèse ou l'Observatoire.

J'ai donc eu le privilège de pouvoir entrer, par cette journée au soleil radieux, dans les jardins et le bâtiment de l'Observatoire, que j'ai souvent admirés de l'extérieur. En fait, une visite officielle est organisée une fois par mois, mais pour pouvoir y participer, il faut s'inscrire très longtemps à l'avance.

Après avoir traversé la grande cour d'honneur où trône une statue de Le Verrier (directeur de l'Observatoire dans les années 1850), on entre dans le bâtiment construit par Perroult de 1667 à 1672. Il est orienté selon les points cardinaux et a été édifié pour l'observation des astres. Les astronomes les plus célèbres y travaillaient à l'époque. Au rez-de-chaussée, dans la salle des horloges, on mesure le temps (*).

Au premier étage, on peut admirer une galerie de portraits des savants de l'époque et surtout une collection intéressante d'instruments de mesure anciens. De là, on a accès à une très grande terrasse et aux magnifiques jardins. Ils jouxtent les propriétés voisines, entourées de verdure, la maison du Fontainier et l'hôtel de Massa, siège de la Société des gens de lettres (lire ci-dessus).

Notre visite se poursuit au deuxième étage où se trouve la superbe salle Cassini dite de la "méridienne". Conçue dès 1669 par l'astronome Jean-Dominique Cassini, elle fut en fait réalisée par son fils Jacques, en 1729. Longue de 32 mètres et haute de 11 mètres, elle permettait de faire entrer les rayons du soleil par une ouverture pratiquée dans le haut du mur sud, et d'en suivre le parcours journalier sur le plancher de la salle. Ainsi fut établi le méridien de Paris (référence pour toute la cartographie de l'époque). Pour que cette ligne reste invariable, des règles de cuivre ont été fixées tout au long sur le sol et entourées de bandes de marbre, gravées des signes du zodiaque à l'endroit des solstices.

Dans la même salle s'ouvre un énorme puits, impressionnant à voir, qui traverse le bâtiment jusqu'au fond des carrières. Profond de 55 mètres, il devait servir de grande lunette verticale. En fait, il a été utilisé par Foucault pour ses expériences de pendule. C'est là aussi, qu'en 1862 la première détermination de la vitesse de la lumière en laboratoire fut effectuée.

Plus tard, de 1926 à 1984 la salle a été utilisée comme atelier pour la fabrication d'instruments d'observation astronomique, en particulier celle d'un miroir de près de 2 mètres de diamètre pour l'observatoire de Haute-Provence.

La visite se poursuit sur la terrasse supérieure, au 3ème étage, où on peut admirer tout Paris en attendant de pénétrer dans la coupole Arago. Sous celle-ci se trouve une lunette datant de 1854, de 9 mètres de focale, qui était la plus grande de son époque. Elle a servi pendant plus d'un siècle pour l'observation des comètes, des étoiles, etc. Une extraordinaire démonstration termine notre visite par la mise en action du plancher rotatif de la coupole, construit pour que l'observation des astres puisse se faire sans toucher la lunette mais en pivotant l'ensemble lunette-observatoire.

En sortant, on pouvait s'entretenir avec des chercheurs qui travaillent dans ce lieu magnifique, mais dans une partie plus moderne et plus adaptée aux techniques actuelles. Toutefois, les bâtiments anciens pourraient être promus au rang de musée, qui serait alors accessible au public. Souhaitons que ce projet aboutisse bientôt.

Edwige Jakob

(*) Actuellement, la référence du temps universel est donnée par des horloges à césium (étalons atomiques de fréquence) qui permettent une mesure avec une précision du milli-nième de seconde. Ce temps peut être accessible au public par l'intermédiaire de l'horloge parlante en composant le 3699.

THEATRE A LA CITE U

Le Théâtre de la Cité internationale programme jusqu'au 6 décembre "Joséphine" de Guy Walter, mise en scène par Jean Lacomere. Du 10 au 15 décembre, place à "Hamlet mis en jeu" de Georg Maria Pauen. Les 3, 4 et 6 décembre, on pourra aussi y écouter Carmen Linaires chanter Lorca. A voir encore, "Nid de galets" de Michel Laubu, du 11 janvier au 9 février, et "Les Oranges" d'Aziz Chouaki, mises en scène par Laurent Vacher, du 15 janvier au 19 avril...

Autant d'occasions, pour les habitants du quartier, de profiter du tarif réduit "bon voisinage" : 80 F au lieu de 110 F.

Théâtre de la cité internationale: 21, boulevard Jourdan, tél. 01.43.13.50.60.

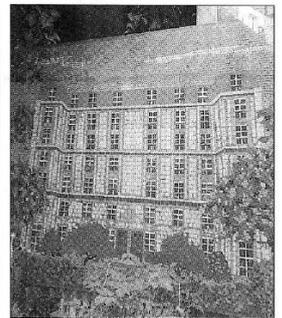
MUSEE-ATELIER ADZAK

Le musée Adzak présente les œuvres de quinze jeunes créateurs, peintres et sculpteurs, de pays très divers. 3, rue Jonquoy, du mercredi au samedi de 16 heures à 19 heures, et sur rendez-vous.

JEAN-PIERRE HAMMER

Le peintre-musicien Jean-Pierre Hammer montre de nouvelles toiles à l'atelier Maurice-Mourlot (83, rue de la Tombe-Issoire; code du portail: 64B18). Il vous accueille dans ce très beau cadre de verdure, jusqu'au 13 décembre, les jeudis, vendredis, samedi et dimanche, de 15 heures à 19 h 30.

LE CHATEAU OUVRIER S'EXPOSE



La mosaïste Ghislaine César, qui réside au "château ouvrier", rue Raymond-Losserand, a réalisé une imposante mosaïque de la façade de cet immeuble historique, situé au cœur de la Zac Didot. Son œuvre veut donner une image de ce que pourrait être ce lieu, sauvé de la démolition grâce à la lutte des associations du quartier, et après rénovation (voir "La Page" n° 35).

Cette mosaïque de 1,35 m sur 1,75 m, pesant environ 80 kg, a nécessité 400 heures de travail. D'abord exposée durant un mois et demi chez le fleuriste voisin Misenflore (57, rue Raymond-Losserand), elle figure à l'exposition "Paris ci et là, le Paris des quartiers" à l'Hôtel de Ville (jusqu'au 16 janvier). Ghislaine espère que son œuvre trouvera définitivement place au sein de la future zone d'aménagement concerté. Pourquoi pas dans le hall d'entrée du "château" rénové ? Si toutefois la Ville souhaite s'en porter acquéreur.

Espérons en tout cas que la mairie de Paris saura tenir ses promesses de réhabilitation de l'immeuble en logements sociaux (PLA), avec priorité de logement aux actuels résidents. Des ateliers d'artistes ou de petits locaux associatifs seraient les bienvenus, de part et d'autre de l'allée menant au "château". Si ce n'est pas trop demander...

F.H. Ghislaine César donne des cours particuliers de mosaïque (tél. : 01.43.21.65.03). Elle participe à deux expos-vente au bénéfice d'œuvres humanitaires : les 28 et 29 novembre à l'espace Montorgueil (1er arrondissement), avec "Noël aux Halles", et les 5 et 6 décembre à Versailles, avec Amnesty International. Photo : G. Bromberger Van Eyk